



**International Foundation
for Electoral Systems**

**FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX
(IFES)**

**Appel à candidatures (AEC) pour
People Against Violence in Elections (PAVE) - Projet de construction
de la paix par les jeunes de la communauté au Sénégal**

RFA-23-027

7 août 2023

1. Appel à candidatures (RFA)

1.1. Objectif

L'objectif de cet appel à candidatures est d'inviter les organisations de la société civile à soumettre des candidatures pour la mise en œuvre d'un projet qui formera les participants à favoriser le dialogue entre des groupes opposés et à s'engager dans des initiatives de consolidation de la paix au sein de leurs communautés respectives. L'objectif de ce projet est d'encourager les jeunes à adopter des approches communautaires pour résoudre les conflits de manière constructive et non violente, et de créer un environnement pacifique pour une future participation politique. L'appel d'offres fournit aux organisations potentielles les exigences opérationnelles et de performance pertinentes. Le budget total de cet appel d'offres ne dépassera pas le montant de 29 900 000 francs CFA. IFES pourrait envisager d'attribuer plusieurs sous-contrats dans le cadre de cet appel d'offres.

1.2. Calendrier de l'appel d'offres

L'IFES mènera une procédure de mise en concurrence pour identifier les bénéficiaires selon le calendrier provisoire ci-dessous :

Publication de l'appel d'offres	7 août 2023
Date limite pour les questions	11 août 2023 ; avant 17 :00
Réponse de IFES	14 août 2023
Clôture de l'appel d'offres - Date limite de dépôt des candidatures	22 août 2023 ; avant 17 :00
<i>Période de mise en œuvre prévue</i>	15 septembre 2023 - 30 avril 2024

2. Informations générales

2.1. Contexte

IFES est une organisation non gouvernementale indépendante qui apporte un soutien professionnel à la démocratie électorale. IFES soutient le droit des citoyens à participer à des élections libres et équitables. Son expertise indépendante permet de renforcer les systèmes électoraux et de développer les capacités locales afin de proposer des solutions durables.

En tant que leader mondial de la promotion de la démocratie, nous faisons progresser la bonne gouvernance et les droits démocratiques en fournissant une assistance technique aux fonctionnaires électoraux, en donnant aux personnes sous-représentées les moyens de participer aux processus électoraux et politiques, et en appliquant des recherches sur le terrain pour améliorer le cycle électoral.

Depuis 1987, IFES a travaillé dans plus de 145 pays - des démocraties en développement aux démocraties matures.

3. Instructions pour la préparation de la demande

3.1. Compréhension par le demandeur de l'appel d'offres

En répondant à cet appel d'offres, le candidat accepte l'entière responsabilité de comprendre l'appel d'offres dans son intégralité et en détail, y compris de faire toutes les demandes de renseignements nécessaires auprès de IFES pour obtenir une telle compréhension. IFES se réserve le droit de disqualifier tout candidat qui ne fait pas preuve d'une telle compréhension. En outre, IFES se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si le candidat a fait preuve d'une telle

compréhension. Une telle disqualification et/ou annulation n'entraînera aucune faute, coût ou responsabilité de la part de IFES.

3.2. Déclaration de bonne foi

Toutes les informations fournies par IFES dans cet appel d'offres le sont en toute bonne foi. Les éléments individuels sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. IFES ne certifie pas que les informations sont exemptes d'erreurs. IFES n'est pas responsable de l'utilisation de ces informations ni des réclamations qui en découlent.

3.3. Communication

La communication verbale ne sera effective que si elle est formellement confirmée par écrit par les responsables de IFES identifiés à la section 3.5 du présent appel d'offres. En aucun cas la communication verbale ne doit prévaloir sur la communication écrite.

3.4. Demandes de renseignements des candidats

Les demandes de renseignements, les questions et les demandes d'éclaircissements concernant le présent appel d'offres doivent être soumises par écrit au représentant indiqué ci-dessous avant la date limite indiquée au point 1.2. Calendrier de l'appel d'offres.

Nom : Khurram Naz
knaz@ifes.org[mailto:](mailto:knaz@ifes.org)

Et

Nabilla Ataiee
nataiee@ifes.org

Les questions/réponses relatifs à cet appel d'offres peuvent être consultés dans les [avis d'appel d'offres de IFES](#).

3.5. Les **communications officielles** comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants

- Questions concernant cet appel d'offres
- Manifestations d'intérêt
- Négociations préalables à l'attribution des marchés dans le cadre de cet appel d'offres
- Addenda au présent appel d'offres

3.6. Addenda

IFES s'efforcera de bonne foi de fournir des réponses écrites aux questions ou aux demandes d'éclaircissement qui nécessitent des addendas à la date fixée dans le calendrier de l'appel d'offres ci-dessus. Toutes les questions, réponses et addenda seront communiqués à toutes les organisations intéressées.

3.7. Éligibilité

Les organisations de personnes handicapées (OPH), les organisations de la société civile (OSC), les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires (OC), les organisations de partis non politiques ou d'autres institutions similaires à but non lucratif enregistrées localement sont invitées à poser leur candidature. Si une OPH, une OSC ou une ONG n'est pas enregistrée localement, une lettre signée en expliquant la raison doit être jointe à la candidature.

Les particuliers et les organisations suivantes **ne peuvent pas** bénéficier d'un financement :

- Institutions gouvernementales et semi-gouvernementales
- Organisations internationales
- Les partis politiques ou les organisations affiliées ou engagées dans des activités partisans
- Organisations à but lucratif

3.8. Instructions relatives à la candidature

Pour que leur candidature soit prise en considération, les candidats doivent fournir les informations suivantes :

3.9. Application technique

La candidature technique doit comprendre une demande écrite en anglais décrivant en détail (a) l'approche technique, (b) le calendrier de mise en œuvre et (c) le cadre de résultats du candidat pour mettre en œuvre la description du programme telle qu'elle est décrite à l'article 4 du présent appel d'offres. Les critères d'évaluation figurent à l'article 3.6. Les candidats doivent utiliser le modèle de description technique figurant à l'annexe A.

3.10. Demande de coût - Budget et narration du budget

- Le budget doit refléter les coûts associés aux activités techniques et aux produits livrables. Tous les candidats doivent utiliser le modèle de budget fourni dans l'annexe B et le soumettre en format Excel dans le cadre de leur candidature. Le budget doit être présenté en **francs CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF)**, avec les taxes/charges applicables clairement identifiées. Les coûts unitaires sont requis et, en cas de divergence entre les coûts unitaires et les coûts totaux, le coût unitaire sera pris comme base de référence dans l'évaluation.
- Le demandeur doit s'engager à ce que ces coûts restent valables pendant au moins 90 jours civils.
- La demande de remboursement des coûts doit comprendre un texte explicatif décrivant chaque élément de coût du budget (voir la colonne G de l'annexe B).

3.11. Une brève description de l'organisation et de l'expérience du candidat.

Les organisations doivent démontrer qu'elles ont déjà travaillé avec des jeunes issus d'un large éventail d'États et de régions, en particulier de zones rurales, qu'elles ont facilité des programmes de formation et qu'elles ont travaillé sur des programmes tels que le leadership des jeunes, l'éducation civique et/ou les élections.

3.12. Documentation complémentaire

- Si disponible, une copie des derniers audits/états financiers définitifs et signés de l'organisation.
- Une preuve de l'enregistrement de l'organisation ou une lettre signée indiquant pourquoi l'organisation n'est pas enregistrée.
- Les CV du personnel clé, y compris le directeur de l'organisation et le responsable du programme prévu
- Toute autre pièce justificative susceptible de renforcer la demande

3.13. Dépôt de la demande

Les candidats doivent envoyer leurs candidatures finales en version électronique par courrier électronique au point de contact indiqué au point 3.3.1 au plus tard à la date et à l'heure limites indiquées dans le *calendrier des événements*.

3.14. Critères de sélection

L'évaluation de chaque réponse à cet appel d'offres sera basée sur la compétence, la conformité, le format et l'organisation démontrés. L'objectif de cet appel d'offres est d'identifier les organisations qui ont l'intérêt, la capacité et la solidité financière nécessaires pour mettre en œuvre le projet décrit à l'article 4 du présent appel d'offres.

1. Approche technique, calendrier de mise en œuvre, cadre de résultats 40 points

- Compréhension avérée de l'appel d'offres et des exigences de IFES

- Solidité et faisabilité de l'approche technique
- Calendrier de mise en œuvre et cadre de résultats raisonnables
- Innovation et créativité dans l'adaptation du programme au contexte sénégalais

2. Budget compétitif avec une structure de coûts efficace et raisonnable 30 points

- Réalisme des coûts en réponse aux exigences de l'appel d'offres
- Présentation claire du budget des coûts nécessaires, imputables et raisonnables
- Équilibre approprié du budget entre les coûts opérationnels/personnels et les coûts des activités

3. Performances passées et capacité organisationnelle 30 points

- Mesure dans laquelle le personnel proposé possède les qualifications et l'expérience requises
- Capacité avérée à organiser, gérer et mettre en œuvre l'ensemble des activités nécessaires pour atteindre les buts et objectifs du programme.
- Capacité avérée à collaborer avec une ONG internationale et à suivre ses procédures internes de suivi et d'évaluation.
- Flexibilité démontrée pour adapter la mise en œuvre en fonction de l'évolution de l'environnement
- Démonstration d'une solide expérience dans la mise en œuvre de programmes de taille, de portée et de complexité similaires.
- Présence et/ou réseaux avérés dans les districts cibles proposés

3.15. Sélection et notification

Les candidats jugés par IFES comme ayant la capacité de concourir pour ce projet seront sélectionnés pour passer à la phase de négociation de ce processus. Une notification écrite sera envoyée à ces candidats par courrier électronique. Les candidats non sélectionnés pour la phase de négociation en seront également informés.

4. Champ d'application

La Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) a conçu un projet dont l'objectif est de réduire la violence politique en éduquant les jeunes et leurs communautés sur la manière de prévenir et d'atténuer pacifiquement les conflits. Le but de ce projet est d'accroître la capacité des jeunes à anticiper, atténuer et prévenir la violence politique, puis à jouer un rôle de premier plan dans la conduite d'activités de consolidation de la paix au sein de leurs communautés. Pour contribuer à cet effort, IFES cherche à engager une organisation locale de la société civile pour travailler avec les universités du Sénégal afin d'aborder cette question et d'encourager la population à trouver des moyens plus efficaces et sans violence pour résoudre les conflits entre les individus, les partis politiques et les groupes, au cours de la période couvrant les élections présidentielles de 2024. IFES envisage que ce travail soit réalisé par une organisation sénégalaise en collaboration avec l'équipe IFES.

Le candidat retenu devra concevoir un projet portant sur les activités planifiées suivantes, en respectant les exigences détaillées ci-dessous. Le projet comporte deux volets :

1. Formation des étudiants au programme de construction de la paix fourni par IFES

2. **Soutenir les initiatives de consolidation de la paix au niveau communautaire pendant la période des élections présidentielles.**

IFES a développé un projet de formation "People Against Violence in Elections" (PAVE) qui est conçu pour aider les participants à identifier les causes profondes de la violence, à apprendre comment gérer les conflits dans la société qui peuvent découler des processus électoraux et politiques tout en reconnaissant que les élections sont un moyen non violent de résoudre les conflits, à favoriser le dialogue entre les groupes opposés et à lier ces efforts à des initiatives tangibles visant à atténuer la violence politique. Le résultat souhaité de cette formation est d'accroître les connaissances des jeunes participants sur les moyens constructifs d'engagement citoyen plutôt que de recourir à la violence, et de faire en sorte que les participants transmettent ces connaissances au sein de leurs communautés respectives.

Les participants à cette formation seront des étudiants d'universités sénégalaises, principalement de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, de l'Université Gaston Berger à Saint Louis et de l'Université Assane Seck à Ziguinchor. IFES et le candidat retenu s'appuieront sur les connaissances et la passion des étudiants pour l'État de droit et les droits de l'homme afin de promouvoir la coexistence pacifique et une identité sénégalaise pluraliste.

La composante formation PAVE du projet sera dirigée par le sous-contractant à la suite d'une formation des formateurs menée par IFES.

Les participants à la formation qui démontrent un intérêt et une capacité à servir de défenseurs de la paix au sein de leurs communautés respectives et de leurs sphères d'influence seront sélectionnés en tant qu'**ambassadeurs de la paix** sur la base de critères élaborés. Les participants qui ont été formés au programme PAVE et qui ont été identifiés comme *ambassadeurs de paix* utiliseront ensuite leurs compétences et leurs outils renforcés pour entreprendre des activités à l'université ou dans leurs communautés d'origine.

Après la formation des étudiants au programme PAVE, le sous-contractant collaborera avec les ambassadeurs de la paix formés dans les universités cibles pour organiser et mettre en œuvre des événements et des activités en faveur d'élections pacifiques, de l'atténuation des conflits, du dialogue et de l'activisme civique. Au sein de leurs universités et de leurs communautés respectives, ces participants mobiliseront des personnes à la fois au sein de leurs communautés de base et au-delà des clivages politiques, démographiques, religieux et autres.

4.1. **Principales** activités

Le partenaire sera chargé des tâches suivantes

- **Formuler des recommandations sur la manière dont le programme d'études PAVE actuel devrait être adapté** pour avoir un impact maximal dans le contexte sénégalais, en collaboration avec l'IFES, y compris un nom adapté pour l'activité (en français ou dans la langue locale et en conservant le même acronyme).
- **Participer à la session d'orientation du formateur de formateurs** dirigée par le formateur expert de IFES et le développeur du curriculum. Le partenaire local doit prévoir la participation

de représentants/formateurs locaux (estimés à 6, deux par université) à l'atelier de Dakar, prévu en septembre ou octobre sur 4-5 jours. Le partenaire local peut décider qui proposer comme formateurs (par exemple, des représentants d'OSC, des représentants d'universités, des doctorants, etc.) et proposera des formateurs à IFES au cours du développement du plan de travail. Si possible, les représentants de l'organisation devraient idéalement résider dans les zones géographiques respectives (universités) où les formations PAVE seront menées, ou avoir une bonne connaissance de ces zones. L'atelier de formation théorique passera en revue le programme et les techniques d'enseignement, et abordera la question de l'adaptation du programme. IFES couvrira intégralement le coût de la formation et les frais de déplacement des participants.

- **Faciliter et diriger la formation des étudiants sur chaque campus.** Pour mener à bien cette activité, le partenaire local définira la meilleure façon d'assurer la liaison avec le personnel et les étudiants de l'université et élaborera des critères de sélection inclusifs pour sélectionner environ 100 étudiants de chaque université, qui seront formés par groupes de 25 au cours de quatre sessions distinctes. La sélection des étudiants tiendra compte de la diversité des origines et des domaines d'études. Le partenaire fournira le matériel nécessaire aux étudiants et sera chargé d'organiser la logistique des sessions de formation, y compris le lieu, la restauration et le transport des étudiants. Une fois la formation terminée, les ambassadeurs de la paix seront sélectionnés sur la base des performances et de l'engagement dont ils auront fait preuve pendant la formation.
- **Animer des séances de réflexion** avec les ambassadeurs de la paix identifiés sur les types d'activités qu'ils peuvent mettre en place au sein de leurs communautés. IFES peut fournir des informations et des exemples d'outils de construction de la paix, mais le partenaire local devra aider les participants à élaborer des propositions de projet. Parmi les propositions, le partenaire local sélectionnera les meilleures idées en vue de leur financement et de leur mise en œuvre, sur la base de critères préalablement définis.
- **Développer et mettre en œuvre des activités de construction de la paix.** Le partenaire local, en collaboration avec les ambassadeurs de paix, sera responsable de la mise en œuvre d'au moins cinq (5) initiatives de construction de la paix par zone géographique/université, pour un total minimum de 15 activités de construction de la paix. Les idées préliminaires de ces activités de construction de la paix (par exemple, théâtre de rue, caravanes de la paix, flash-mobs ou développement de matériel de plaidoyer tel que la création de contenu pour les médias sociaux et l'utilisation de hashtags spécifiques) doivent être incluses dans la proposition narrative, et les fonds pour ces activités doivent être inclus dans le budget soumis. En fin de compte, les activités de consolidation de la paix seront basées sur les propositions des ambassadeurs de paix et devraient refléter les valeurs de la paix, du dialogue et de l'inclusion (ethnique, linguistique, de genre, de capacité).
- **Des contrôles hebdomadaires réguliers avec les participants** sur la planification du projet et les progrès réalisés au sein de leurs communautés respectives. Un minimum de 15 événements de construction de la paix devraient avoir lieu dans toutes les zones ciblées (5 par université).
- **Faciliter le partage d'informations** entre les participants de différentes communautés.
- **Fournir à IFES des mises à jour sur les événements de plaidoyer communautaire en soumettant des rapports bihebdomadaires** conformément à la section de suivi et d'évaluation ci-dessous.

5. Exigences fonctionnelles

5.1. Chronologie :

Les candidats doivent présenter dans leur demande un calendrier détaillé indiquant le temps nécessaire à la mise en œuvre des services demandés. IFES exige que tous les produits livrables soient achevés au plus tard le 31 mai 2024.

5.2. Suivi et évaluation

- Dans le cadre de sa diligence raisonnable, l'IFES mène des enquêtes préalables à l'octroi de subventions auprès de tous les bénéficiaires potentiels afin d'évaluer leur capacité et de déterminer le mécanisme de subvention approprié. En outre, les candidats qui prévoient de dépenser 750 000 dollars ou plus en subventions américaines au cours de leur année fiscale doivent faire l'objet d'un audit conformément à 2 CFR Part 200, Subpart F-Audit Requirements (Exigences en matière d'audit). Le cas échéant, les candidats doivent s'assurer que des fonds sont inclus dans le budget de la subvention pour un audit.
- IFES choisira le mécanisme de subvention approprié en fonction de la nature du travail, de la capacité du bénéficiaire, de la durée de la subvention et de la valeur globale de la subvention.
- IFES assurera un mentorat, une formation et une supervision continus pour veiller à ce que les pratiques de gestion des subventions soient conformes aux principes de lutte contre la corruption et pour renforcer la capacité des bénéficiaires locaux à gérer et à mettre en œuvre leurs programmes dans le respect des réglementations des bailleurs de fonds et dans une optique de durabilité.

5.3. Produits livrables :

Les livrables et les rapports spécifiques seront déterminés en fonction des activités de la subvention proposées et négociées au cours de la phase de négociation.

6. Conditions générales supplémentaires

6.1. Accord de non-divulgence

IFES se réserve le droit de demander à tout candidat de conclure un accord de non-divulgence.

6.2. Tolérance zéro pour la fraude

IFES ne tolère aucune fraude. La fraude est un acte ou une omission qui induit intentionnellement en erreur, ou tente d'induire en erreur, afin d'obtenir un avantage ou de se soustraire à une obligation. Si vous avez des inquiétudes concernant une fraude potentielle liée de quelque manière que ce soit aux projets, contrats ou activités de l'IFES, veuillez contacter la Compliance Hotline de IFES à l'adresse compliance@ifes.org ou au +1 202-350-6791.

6.3. Propriété intellectuelle

Les candidats ne doivent utiliser aucune propriété intellectuelle de IFES, y compris, mais sans s'y limiter, tous les logos, marques déposées ou noms commerciaux de IFES, à aucun moment, sans l'accord écrit préalable de IFES, le cas échéant.

6.4. Applications

Toutes les candidatures acceptées deviendront la propriété de IFES et ne seront pas renvoyées.

6.5. Droit applicable

Le présent appel d'offres et les demandes des candidats sont régis par les lois du Commonwealth de Virginie, États-Unis.

6.6. Attribution partielle

IFES se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la demande lors de l'attribution de la subvention. IFES se réserve également le droit d'attribuer plusieurs subventions et de n'acquiescer que des articles ou des services auprès des candidats sélectionnés.

6.7. Pas de responsabilité

L'émission de cet appel d'offres ne constitue pas un engagement de la part de IFES à attribuer un marché, ni à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission d'une demande en réponse à cet appel d'offres. En outre, IFES se réserve le droit de rejeter tout ou partie des candidatures reçues ou d'interrompre le processus d'appel d'offres à tout moment, sans en donner la raison ni en assumer la responsabilité.

IFES ne peut être tenu responsable envers un candidat, une personne ou une entité pour toute perte, dépense, coût, réclamation ou dommage de quelque nature que ce soit :

- Résultant de, en raison de, ou attribuables au demandeur qui répond à cet appel d'offres ; ou
- à la suite de l'utilisation d'une information, d'une erreur ou d'une omission contenue dans le présent appel d'offres ou fournie au cours de la procédure d'appel d'offres.

6.8. Entièrement RFA

Le présent appel d'offres, ses addendas et les annexes qui y sont jointes constituent l'ensemble de l'appel d'offres.

6.9. Pièces jointes

Annexe A : Modèle de narration technique

Annexe B : Modèle de budget

Annexe C : Modèle de capacité organisationnelle et de performance passée

Fin de l'appel d'offres

ANNEXE A
Modèle de narration technique

I. Informations générales

Nom légal complet de l'organisation candidate

Adresse du bureau

Adresse postale légale (si différente)

Numéro(s) de téléphone au bureau

Adresse(s) électronique(s)

Directeur de l'organisation

Chef de projet/personne de contact

Dates du projet (mois/année - mois/année)

Titre du projet

Numéro d'identification de l'entité unique (UEI)

Numéro PAN

II. Approche technique :

Veillez inclure les éléments suivants dans un maximum de 5 pages

- A. Résumé du projet :** décrivez votre projet en un paragraphe, y compris les objectifs, la problématique, le public cible et la couverture géographique.
- B. Nécessité du projet :** identifiez le problème que votre projet contribuerait à résoudre. Pourquoi ce projet est-il important ?
- C. But et objectifs du projet :** quel est le but spécifique de votre effort ? Est-il conforme aux buts et objectifs du concours ?
- D. Public cible et parties prenantes :** quel est votre principal public cible ? Quels groupes de parties prenantes le projet servira-t-il en premier lieu ?
- E. Activités :** identifier et décrire en détail chaque activité à entreprendre pour produire des résultats, en justifiant le choix des activités.
- F. Produits attendus :** identifiez les produits spécifiques que vous comptez développer dans le cadre de votre projet (rapports de recherche/analyse, stratégies spécifiques, recommandations de politique publique, etc.)

III. Calendrier de mise en œuvre

Veillez utiliser le format suivant pour fournir un calendrier de mise en œuvre

Mois du projet	Activité	Résultat attendu	Parties prenantes impliquées

IV. Cadre de résultats

Veillez indiquer les résultats spécifiques que vous espérez obtenir à l'issue de votre projet ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs de réussite du projet. Comment déterminerez-vous que les objectifs du projet ont été atteints ? Le cadre doit comprendre

- Une liste des résultats que vous espérez obtenir tout au long du projet
- 1-4 indicateurs de performance pour chaque résultat, y compris une définition détaillée de chacun d'entre eux
- La source, la méthode, la fréquence et le calendrier de la collecte des données,
- Personnel chargé de la collecte des données.
- Comment les données de performance seront-elles collectées ?
- Comment les données seront-elles examinées, analysées et communiquées ?

ANNEXE B
Modèle de budget

[CLIQUEZ ICI](#) pour visiter la page des avis de marché de l'IFES et télécharger le modèle de budget.

ANNEXE C**Modèle de capacité organisationnelle et de performance passée****I. Résumé**

Présentez brièvement la mission de votre organisation, ses activités principales et les raisons pour lesquelles elle est la mieux adaptée à ce projet.

II. Ressources humaines

- A. *Veillez indiquer le nom légal complet du directeur et/ou du directeur général de l'organisation.*
- B. *Veillez fournir les CV des principaux membres techniques de l'équipe (le directeur de l'organisation, les experts en formation ou en programmes d'études, le chef de projet, etc.)*
- C. *Veillez fournir un plan d'embauche pour les postes à temps plein et à temps partiel de l'organisation, y compris une liste des postes et un plan de recrutement ou un partage des coûts avec les postes existants.*

III. Performances passées

- A. *Décrivez brièvement comment l'expérience antérieure de votre organisation la prépare à mettre en œuvre avec succès le projet proposé ; soulignez les relations et l'expérience professionnelle de l'organisation avec les législateurs, les partis politiques ou les représentants du gouvernement, le cas échéant.*
- B. *Veillez préciser les travaux antérieurs dans le domaine concerné.*
- C. *Veillez énumérer les principaux projets de l'organisation au cours des cinq dernières années dans le format suivant :*

<i>Nom du projet</i>	<i>Activités du projet</i>	<i>Donateur</i>	<i>Montant de la bourse</i>	<i>Période d'attribution</i>

IV. Références :

Le cas échéant, les coordonnées de trois personnes de référence pour des projets financés par des bailleurs de fonds et d'une portée similaire.